

Avril 2021

Info-Parents

La semaine du français a été un succès à l'école!

Plusieurs activités ont eu lieu et les élèves y ont participé grandement.

Un gros merci à tous les enseignants pour leur implication durant cette semaine du français! Bravo à l'équipe d'enseignants qui ont organisé les activités!

Les retards sont encore nombreux le matin



Les élèves doivent arriver dans la cour d'école au plus tard à 7h45 le matin.

C'est la responsabilité des parents de voir à ce que leur enfant soit à l'heure dans la cour d'école.

Un élève en retard dérange grandement le bon déroulement du cours dans sa classe. C'est une question de respect pour ses enseignants et ses camarades de classe.

Présence des parents dans le stationnement du personnel

Pour la sécurité de tous, nous demandons aux parents de ne pas passer par le stationnement pour venir reconduire votre enfant le matin ou lorsque vous venez le chercher en fin de journée. Nous demandons aussi aux parents de ne pas garer leur véhicule dans le stationnement de l'école le matin et le soir entre 15h00 et 15h30. Cet endroit est strictement réservé aux membres du personnel qui ont des places réservées. Vous pouvez utiliser le débarcadère situé sur la rue Gatineau, tout juste en arrière de l'école.

Merci pour votre précieuse collaboration.

Service de garde



Retour ou arrivée de votre enfant le midi au service de garde ou au service du dîner

Si votre enfant est inscrit au service de garde ou au service de dîner et qu'il revient pendant la période du dîner (exemple : retour d'un rendez-vous), nous vous demandons :

1. De vous rendre à la porte de la cour et de bien aviser l'adulte responsable de votre enfant de son retour.
2. Pour les enfants qui dînent à la maison, nous vous rappelons que la surveillance dans la cour **début**e à **12h50**.

Le tout dans le but de bien encadrer le retour de votre enfant ainsi que la sécurité de tous.

La cabane à sucre à Notre-Dame-des-Neiges du 8 avril

Afin de célébrer l'arrivée du printemps, un camion de style foodtruck viendra offrir à tous les élèves des friandises sucrées à l'érable (tire d'érable) le jeudi 8 avril prochain. Il y aura aussi de la musique folklorique traditionnelle et les élèves auront davantage de temps pour jouer à l'extérieur. **Nous invitons donc tous les enfants et les membres du personnel de l'école à porter pour l'occasion leur chemise à carreaux préférée et leur ceinture fléchée.**

Parents dans la cour

Afin de faciliter le travail des éducateurs et éducatrices du service de garde, nous vous prions de bien vouloir quitter la cour d'école dès que vous aurez récupéré votre enfant entre 15h20 et 18h.

Tutorat

Le service du tutorat débutera durant la semaine du 5 avril. Les parents des élèves concernés par ce service ont reçu une lettre et doivent retourner le coupon-réponse à l'école le plus tôt possible pour assurer la place de leur enfant. Merci aux enseignants qui se sont portés volontaires afin d'offrir un soutien supplémentaire à certains de nos élèves!

Déménagement

Nous invitons les parents qui déménagent à informer le secrétariat de l'école en appelant au 514-736-8120 poste 8508.



Nous avons besoin de savoir si votre enfant change d'adresse, mais surtout, s'il change d'école. Cela nous aidera à évaluer nos besoins en enseignants pour la prochaine année et à préparer une belle rentrée scolaire pour tous nos élèves.



Bulletin final

Nous tenons à vous rappeler que nous sommes rendus à la dernière étape du bulletin. Cette étape représente **65% de l'année scolaire**. Vos encouragements à l'assiduité et à la persévérance prendront une importance d'autant plus grande.



En cas d'absence...



Nous vous rappelons qu'en cas d'absence ou de retard motivé de votre enfant, il est important d'aviser l'école avant 7h45 le matin ou avant 12h55 l'après-midi. Vous pouvez laisser votre message au poste 8507 (secrétariat).

Merci de votre collaboration!

Journée pédagogique et congé

2 et 5 avril: Congé de Pâques

5 au 9 avril: Semaine des TES

8 avril: Cabane à sucre à l'école Notre-Dame-des-Neiges

13 avril: Journée pédagogique à l'école

23 avril: Journée pédagogique à l'école

19 au 23: semaine des bénévoles et des secrétaires